Rapport de visite d'évaluation

LIEU DE VIE "EVEA"

1 LD LA VEZINIERE
79450 SAINT-AUBIN-LE-CLOUD

13/02/2024 - 14/02/2024

CESAM FORMATION
40 RUE COMMANDERIE DES TEMPLIERS 33440 AMBARES-ET-LAGRAVE
Statut : « Recevabilité opérationnelle favorable »

Présentation de l'ESSMS

Nom du responsable	*Mme et Mr ASSAILLY*
FINESS juridique	790016661
Adresse de l'entité juridique	LIEU DIT LA VEZINIERE 79450 ST AUBIN LE CLOUD
Date d'ouverture	31/12/2003
Statut juridique	Privé
Organisme gestionnaire	
Autres informations	

LIEU DE VIE "EVEA"	
FINESS géographique	790016679
SIRET	42916098900019
Adresse du site évalué	1 LD LA VEZINIERE 79450 SAINT-AUBIN-LE-CLOUD
Département / Région	Deux-Sèvres / Nouvelle-Aquitaine
Catégorie FINESS	Lieux de vie
Activités	hébergement social pour enfants en difficultés
Modalités d'accueil	hébergement
Nombre de places	6
Nombre d'ETP	2.25

Déroulé de la visite

Champs d'application	
Secteur(s)	Social
Structure(s)	Etablissement
Public(s)	PE/PJJ - Protection de l'enfance/Protection judiciaire de la jeunesse

Nombre d'accompagnés traceurs réalisés
3

Evaluation réalisée par	
Nom de l'organisation	CESAM FORMATION
Siret de l'organisation	49483711500018
Adresse complète	40 RUE COMMANDERIE DES TEMPLIERS 33440 AMBARES-ET-LAGRAVE
Statut	« Recevabilité opérationnelle favorable »
Nom du coordonnateur de la visite	Chantal Le Goff
Noms des évaluateurs	Chantal Le Goff Mireille MULTEAU

Dates de transmission	
Pré-rapport	18/02/2024
Observations	23/02/2024
Rapport final	24/02/2024

Cotation des chapitres par thématiques

Pour chaque chapitre du référentiel est présenté un graphe, synthétisant la cotation par thématiques.
Le graphe est accompagné d'un récapitulatif des axes forts relevés, ainsi que des axes de progrès identifiés.

Chapitre 1 - La personne

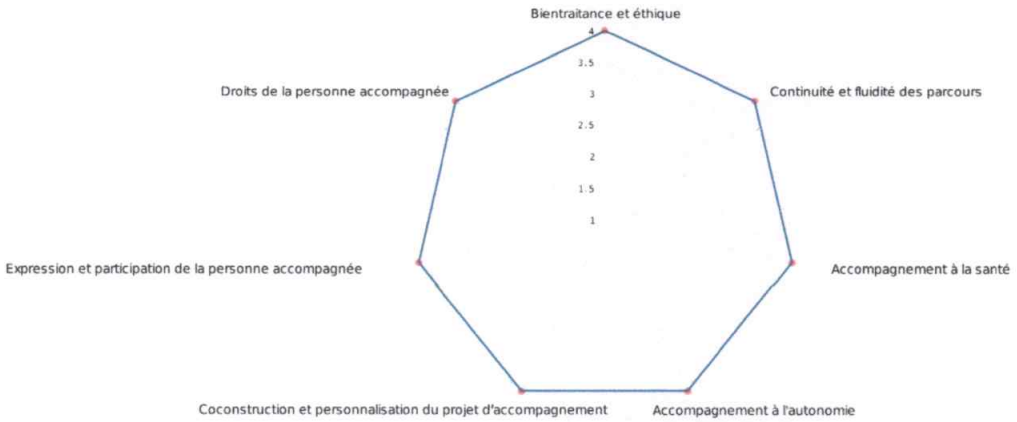

Axes forts
*(reprise des critères standards cotés 3, 4 et « * » ainsi que les critères impératifs cotés 4 et « * »)*

		Cotation
Thématique	Bientraitance et éthique	4
Objectif 1.1	La personne accompagnée s'exprime sur la bientraitance.	4
Critère 1.1.1	**La personne accompagnée exprime sa perception de la bientraitance.**	**4**
	Commentaire : E exprime « Ici Nathalie et Stéphane nous accompagnent, ils nous aident pour trouver des stages pour nous pousser à être autonomes, on fait des séjours pendant les vacances, là on est allés à la montagne pour les vacances de Noël, on a fait de la luge, de la patinoire et des balades en nature ». M exprime « on fait plein de sorties : piscine, bowling sport d'hiver, ils sont à l'écoute, nous aident pour notre scolarité ». F exprime « tout le monde est gentil avec tout le monde, les autres jeunes m'ont bien accueillie, elles ne m'ont pas laissée seule dans mon coin. Quand je n'aime pas quelque chose, je le dis, ils ne m'obligent pas à le manger, je m'habille comme je veux ».	
Thématique	Droits de la personne accompagnée	4
Objectif 1.2	La personne accompagnée est informée de ses droits de façon claire et adaptée. Sa compréhension est recherchée et favorisée.	4

Chapitre 2 - Les professionnels

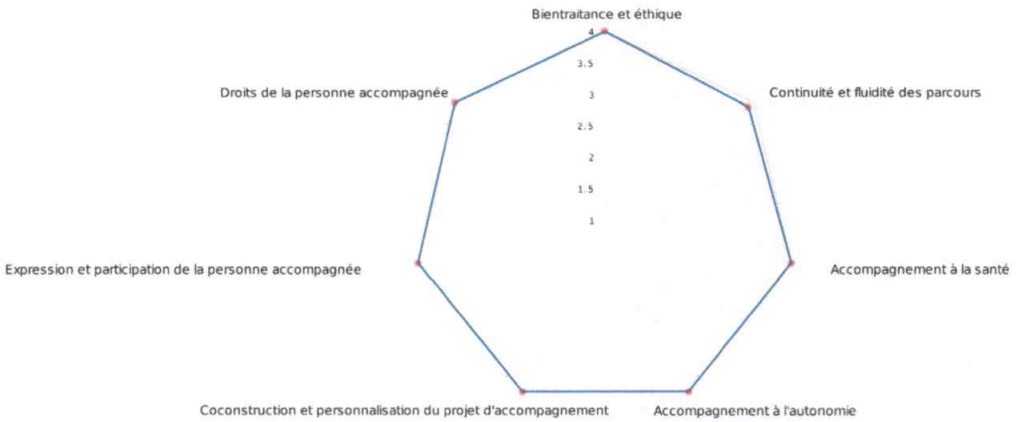

Axes forts

*(reprise des critères standards cotés 3, 4 et « * » ainsi que les critères impératifs cotés 4 et « * »)*

		Cotation
Thématique	Bientraitance et éthique	4
Objectif 2.1	Les professionnels contribuent aux questionnements éthiques.	4
Critère 2.1.1	**Les professionnels identifient en équipe les questionnements éthiques propres à la personne accompagnée.**	**4**
	Commentaire : Les professionnels bénéficient d'un temps de supervision régulier permettant entre autre d'aborder les questionnement en lien avec les situations spécifiques des jeunes accueillies. Le dernier questionnement à porter sur les troubles alimentaires.	
Critère 2.1.2	**Les professionnels associent la personne et son entourage, aux questionnements éthiques, liés à son accompagnement.**	**4**
	Commentaire : La personne accompagnée est associée à son projet. Il existe une rencontre au moins une fois par mois formalisée et une entretien toutes les semaines tracé dans le cahier d'entretien jeune.	
Critère 2.1.3	**Les professionnels sont régulièrement sensibilisés et/ou formés au questionnement éthique.**	**4**
	Commentaire : Les professionnels participent aux journées organisées par la fédération ou il y a toujours l'intervention d'un professionnel expert dans le développement de l'enfant et les relations éducatives en protection de l'enfance.	
Critère 2.1.4	**L'ESSMS organise le questionnement éthique en associant l'ensemble des acteurs (personne accompagnée, professionnels, partenaires) et participe à des instances de réflexion éthique sur le territoire.**	**4**
	Commentaire :	

Chapitre 3 - L'ESSMS

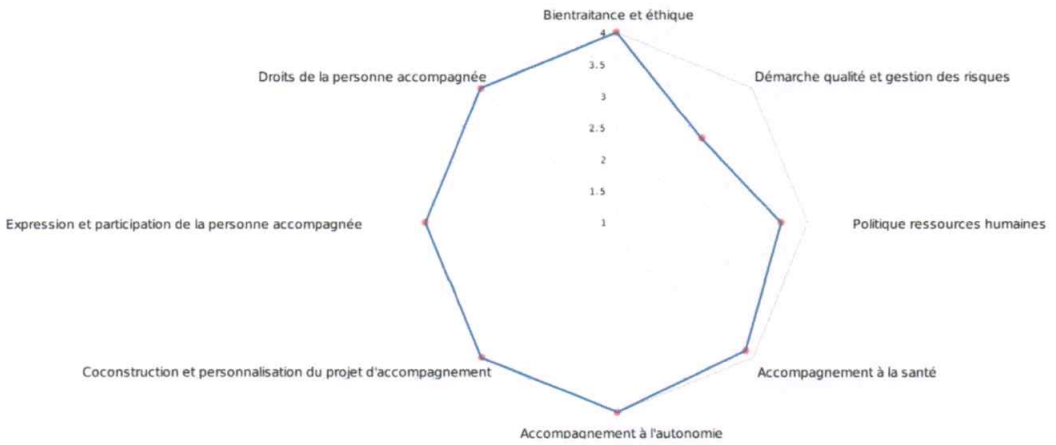

Axes forts

*(reprise des critères standards cotés 3, 4 et « * » ainsi que les critères impératifs cotés 4 et « * »)*

		Cotation
Thématique	Bientraitance et éthique	4
Objectif 3.1	L'ESSMS définit et déploie sa stratégie en matière de bientraitance.	4
Critère 3.1.1	**L'ESSMS définit sa stratégie en matière de bientraitance et en partage une définition commune avec l'ensemble des acteurs.** *Commentaire :* La démarche de bientraitance s'exprime avant même l'intégration du jeune sur le lieu de vie par une démarche pro active et anticipée de la part des permanents résidents. Un processus d'intégration est en place pour garantir la compatibilité avec le groupe et les orientations éducatives du LVA. Les permanents on élaboré un projet du lieu de vie revu en 2023. Les demandes d'admission sont étudiées au préalable au RDV de rencontre. Le projet d'établissement reprend l'ensemble des éléments relatifs aux valeurs portées, à l'association et à son fonctionnement, au fonctionnement du lieu de vie, ainsi que sa mise en œuvre. Les professionnels sont informés de l'existence de celui-ci, de son contenu, il leur est mis à disposition sur support USB, dès son intégration. Le livret d'accueil présente la charte des droits et liberté. La notion de bientraitance est partagée entre les différents intervenants de l'équipe qui à ce jour se compose principalement des deux permanents résidents. Les entretiens de recrutement s'appuient sur les approches éducatives et partagées de l'accompagnement des jeunes en difficulté. La charte des bientraitance fait l'objet d'un travail d'appropriation par les jeunes. il existe un format"arbre" et le groupe actuel à travaillé en inscrivant les notions sur d'anciens CD, affichés sur le lieu de vie.	**4**
Critère 3.1.2	**L'ESSMS définit l'organisation et les modalités de déploiement de sa démarche de bientraitance et met à disposition les outils adaptés.** *Commentaire :* Les modalités de déploiement de la démarche de bientraitance sont connus de tous et effectivement mis en place. Les outils de continuité d'accompagnement, d'expression des jeunes sont nombreux et opérationnels. Ils sont efficaces en matière de traçabilité des évènements et des	★

Niveau global atteint par l'ESSMS

Présentation de la synthèse de la cotation des trois chapitres.

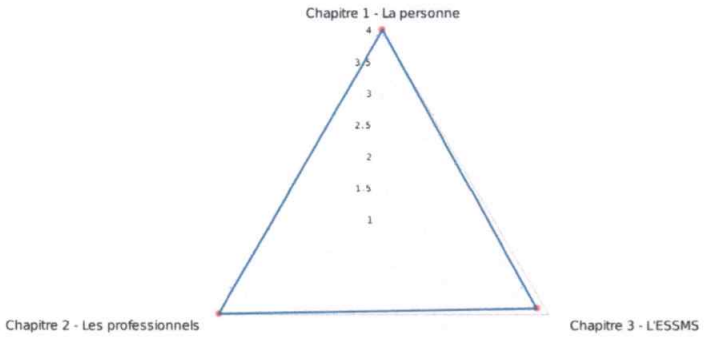

Appréciation générale

Le LVA EVEA démontre un engagement exemplaire envers la bientraitance, le respect des droits des personnes et la préservation ou le développement de l'autonomie et du lien social. Les pratiques mises en place témoignent d'une approche centrée sur le bien-être et la dignité des jeunes accueillies, tout en favorisant leur participation active dans leur projet personnel. Les professionnels, par leur professionnalisme et leur sensibilité aux besoins individuels, contribue à créer un environnement où chacun se sent respecté et soutenu. De plus, le lieu de vie EVEA se distingue par sa volonté manifeste d'aller au-delà des exigences minimales en matière d'accompagnement éducatif, en s'engageant dans une démarche d'amélioration continue de leurs pratiques, une supervision et un plan de formation opérationnels. La dynamique reste à étoffer à l'instar du travail engagé pour la prévention des risques psycho-sociaux et risques professionnels. Cette structure incarne les valeurs essentielles de l'accompagnement médico-social et mérite une reconnaissance particulière pour son engagement et sa qualité de service.

Evolutions apportées à l'appréciation générale

Appréciation générale avant observations de l'ESSMS

Le LVA EVEA démontre un engagement exemplaire envers la bientraitance, le respect des droits des personnes et la préservation ou le développement de l'autonomie et du lien social. Les pratiques mises en place témoignent d'une approche centrée sur le bien-être et la dignité des jeunes accueillies, tout en favorisant leur participation active dans leur projet personnel. Les professionnels, par leur professionnalisme et leur sensibilité aux besoins individuels, contribue à créer un environnement où chacun se sent respecté et soutenu. De plus, le lieu de vie EVEA se distingue par sa volonté manifeste d'aller au-delà des exigences minimales en matière d'accompagnement éducatif, en s'engageant dans une démarche d'amélioration continue de leur pratique, par une supervision et un plan de formation opérationnels. La dynamique reste à étoffer à l'instar du travail engagé pour la prévention des risques psycho-sociaux et risques professionnels. Cette structure incarne les valeurs essentielles de l'accompagnement médico-social et mérite une reconnaissance particulière pour son engagement et sa qualité de service.

Appréciation générale après observations de l'ESSMS

Le LVA EVEA démontre un engagement exemplaire envers la bientraitance, le respect des droits des personnes et la préservation ou le développement de l'autonomie et du lien social. Les pratiques mises en place témoignent d'une approche centrée sur le bien-être et la dignité des jeunes accueillies, tout en favorisant leur participation active dans leur projet personnel. Les professionnels, par leur professionnalisme et leur sensibilité aux besoins individuels, contribue à créer un environnement où chacun se sent respecté et soutenu. De plus, le lieu de vie EVEA se distingue par sa volonté manifeste d'aller au-delà des exigences minimales en matière d'accompagnement éducatif, en s'engageant dans une démarche d'amélioration continue de leurs pratiques, une supervision et un plan de formation opérationnels. La dynamique reste à étoffer à l'instar du travail engagé pour la prévention des risques psycho-sociaux et risques professionnels. Cette structure incarne les valeurs essentielles de l'accompagnement médico-social et mérite une reconnaissance particulière pour son engagement et sa qualité de service.